APERÇU

RAPPORT sur le rendement

pour la période se terminant le 31 mars 2010

Le *Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2010* (RMR) rend compte des réalisations de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec en fonction des engagements pris dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2009-2010* (RPP). Le RMR fait état des coûts et des réalisations liés aux priorités et au résultat stratégique de l'Agence visés au cours de cette période.

En vue d'atteindre son résultat stratégique, soit les régions du Québec ont une économie compétitive et diversifiée, l'Agence s'est donné, en 2009-2010, les cinq priorités suivantes

- accélérer l'adaptation des régions et des collectivités au nouveau contexte économique
- renforcer la performance des PME innovantes et compétitives
- mettre en œuvre le programme *Recherche en développement régional*
- poursuivre la mise en œuvre du plan ministériel d'amélioration de l'efficacité des programmes
- renforcer le suivi, l'analyse et la prise de décision axés sur le rendement et les risques ministériels.

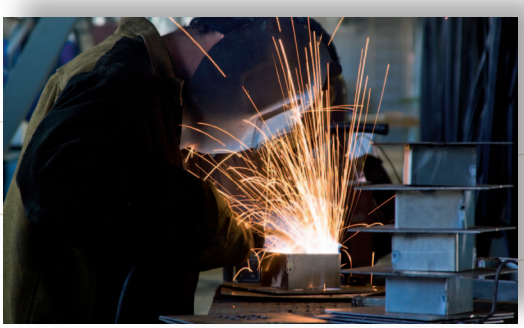

RAISON D'ÊTRE de l'Agence

L'Agence a pour mission de promouvoir le développement économique à long terme des régions du Québec en accordant une attention particulière aux régions à faible croissance économique ou à celles qui n'ont pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs. Dans le cadre de sa mission, l'Agence s'engage à favoriser la coopération et la complémentarité avec le Québec et les collectivités du Québec.

À long terme, les régions et les collectivités du Québec auront accru leurs capacités de développement, leur dynamisme et leur prospérité de façon durable et significative au bénéfice des citoyens.

Développement économique Canada pour les régions du Québec
Canada Economic Development for Quebec Regions
Canada

L'Agence EN ACTION

L'Agence vise à accroître la vitalité des collectivités et à renforcer la compétitivité des entreprises et des régions du Québec. Par l'intermédiaire de ses 14 bureaux d'affaires et de ses conseillers, elle couvre l'ensemble des territoires du Québec où elle agit principalement auprès des petites et moyennes entreprises (PME) et des organismes à but non lucratif. L'Agence offre notamment des services-conseils, des services d'information et de l'aide financière.

En vue de promouvoir le développement et la diversification économique des régions du Québec et pour atteindre le résultat stratégique qu'elle s'est fixé, l'Agence dispose, entre autres, de plusieurs programmes.

Programmes réguliers

- *Diversification des collectivités*
- *Croissance des entreprises et des régions*
- *Recherche en développement régional*

Programme national mis en œuvre au Québec par l'Agence

- *Programme de développement des collectivités*

Programmes dédiés au *Plan d'action économique du Canada* (PAEC)

- *Infrastructures de loisirs Canada*
- *Programme de contribution visant à alimenter la municipalité de Shannon en eau potable*

Le *Fonds d'adaptation des collectivités*, initiative découlant du PAEC, est mis en œuvre par l'intermédiaire des programmes réguliers de l'Agence, soit *Diversification des collectivités* et *Croissance des entreprises et des régions*.

PLAN D'ACTION *économique du Canada*

Déposé le 27 janvier 2009, le PAEC a accordé à l'Agence un financement supplémentaire pour les années financières 2009-2010 et 2010-2011. Ce financement, utilisé comme stimulus économique, vise à créer des occasions d'emplois et à mettre en place des mesures d'ajustement dans les collectivités touchées par la crise économique. Le PAEC inclut notamment le programme *Infrastructures de loisirs Canada* (PILC) et le *Fonds d'adaptation des collectivités* (FAC).

Pour 2009-2010, l'Agence disposait des ressources financières et des ressources humaines suivantes

Ressources financières (*en milliers de dollars*)			Ressources humaines (*équivalents temps plein*)		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
305 392	445 134	398 055	411	426	15

LE RENDEMENT de l'Agence à l'égard de ses priorités

LES PRIORITÉS DE PROGRAMME

Priorité nº 1

Accélérer l'adaptation des régions et des collectivités au nouveau contexte économique

Les réalisations satisfont à toutes les attentes

- En 2009-2010, l'Agence a mis l'accent sur le soutien à l'entrepreneuriat et à la création ou au maintien d'entreprises viables et sur l'accroissement des capacités d'attraction des collectivités, par leurs attraits touristiques et industriels. Ces interventions se traduisent par des engagements approuvés d'environ 126 millions de dollars dans 215 projets.

Priorité nº 2

Renforcer la performance des PME innovantes et compétitives

Les réalisations satisfont à toutes les attentes

- En 2009-2010, l'Agence a aussi mis l'accent sur le développement des capacités stratégiques des entreprises et sur l'appui au démarrage de PME innovantes. Ces interventions se traduisent par des engagements approuvés d'environ 65 millions de dollars dans 233 projets.

Priorité nº 3

Mettre en œuvre le programme *Recherche en développement régional*

Les réalisations satisfont à toutes les attentes

- Un premier appel de propositions portant sur les transformations du secteur manufacturier a été lancé à l'automne 2009.
- Les questions de recherche ont été validées lors de consultations externes menées à l'été 2009 auprès d'acteurs du développement.

LES PRIORITÉS DE GESTION

Priorité nº 4

Poursuivre la mise en œuvre du plan ministériel d'amélioration de l'efficacité des programmes

Les réalisations satisfont en grande partie aux attentes

- La plupart des outils appuyant les pratiques cohérentes de mise en œuvre des programmes ont été développés et implantés.
- Un processus amélioré de traitement des réclamations a été développé afin d'alléger le fardeau administratif des promoteurs.
- Une étude sur les pratiques de gestion des risques opérationnels a été réalisée et des pratiques plus efficaces ont été développées.
- Un nouveau modèle d'évaluation des risques opérationnels a été développé. Suivant les tests de validation et de calibration, le modèle sera lancé lors d'un projet pilote et il sera intégré au système de gestion des subventions et des contributions.

Priorité nº 5

Renforcer le suivi, l'analyse et la prise de décision axés sur le rendement et les risques ministériels

Les réalisations satisfont à toutes les attentes

- Les outils de mesure du rendement ont été mis à jour et une tournée de formation dans les 14 bureaux d'affaires a été réalisée.
- Le rapport de mise à jour de la gestion des risques ministériels a été réalisé.
- Le profil des risques ministériels a été intégré au RPP 2010-2011 et au processus de planification intégrée.
- Une approche de communication interne sur la gestion des risques a été élaborée.

LE RENDEMENT de l'Agence à l'égard de son résultat stratégique

Résultat stratégique : ***Les régions du Québec ont une économie compétitive et diversifiée***

Indicateurs de rendement	Cible quinquennale (de 2007-2008 à 2011-2012)	Rendement de 2009-2010
Indice du niveau concurrentiel et de diversification des régions du Québec Impacts directs, indirects et induits en termes d'emplois et de richesses générées	La compétitivité et la diversification économique des régions du Québec sont maintenues ou accrues.	**L'Agence a contribué à maintenir la vitalité des collectivités** ■ en aidant 30 collectivités à se mobiliser, à se doter d'un plan ou à mettre en œuvre des initiatives de développement et de diversification ■ par le renforcement de l'offre touristique ■ par le soutien à la création, au développement et au maintien de 407 PME. **L'Agence a contribué à la compétitivité des PME et des régions** ■ par la croissance observée du chiffre d'affaires de 153 PME aidées ■ par l'amélioration de la productivité de 201 PME ■ par la création et l'expansion de 98 entreprises innovantes. **L'Agence a développé sa capacité à répondre aux besoins des régions, des collectivités et des PME** ■ par le développement de politiques adaptées aux besoins des régions et des entreprises ■ par la réalisation d'accords de collaboration de recherche ■ par la réalisation d'activités de sensibilisation au sujet de la *Politique des retombées industrielles et régionales* au Québec ■ par la collaboration accrue avec le gouvernement du Québec. **L'Agence a contribué à créer des occasions d'emplois et à mettre en place des mesures d'ajustement dans les collectivités touchées par le ralentissement économique, notamment** ■ par la mise en œuvre du FAC et du PILC.

Effet de levier : 1 $ de l'Agence = 2,59 $ d'investissement par le promoteur et les autres sources de financement, excluant le financement associé au PAEC et à l'activité de programme *Infrastructures*.

Imprimé au Canada – novembre 2010
Catalogue : Iu90-1/4-2010F • ISBN : 978-1-100-95898-9
Photos : © G. Potvin, *Le monde en images*, CCDMD

www.dec-ced.gc.ca

Papier fait au Canada, 100 % de fibres recyclées postconsommation et 30 % de fibres postindustrielles; encres végétales.

FSC Recyclé Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières www.fsc.org Cert no. SGS-COC-2844 © 1996 Forest Stewardship Council
100 %
BIO GAZ